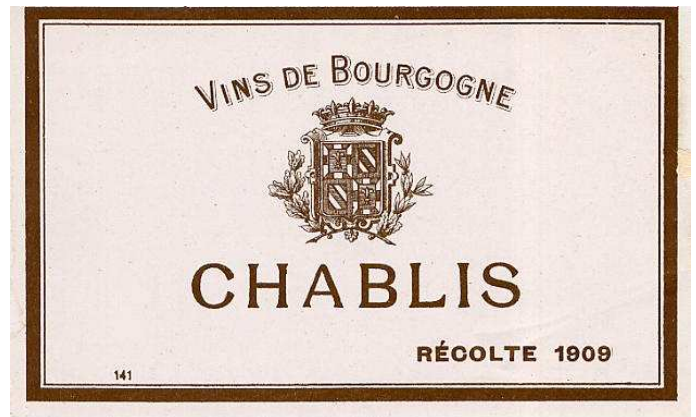
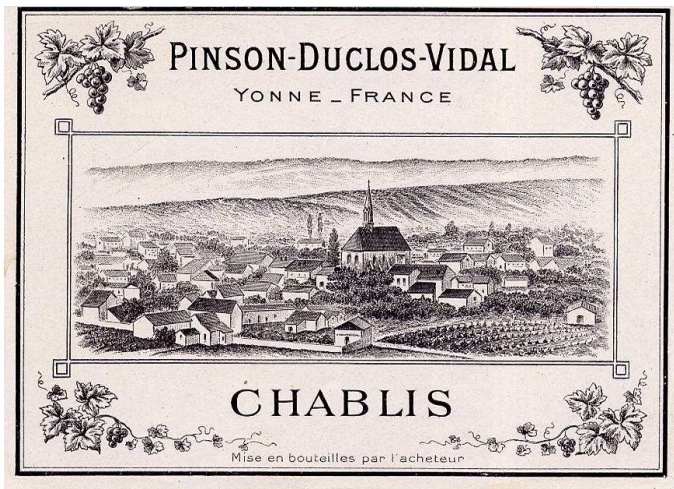


ANDOUILLETES AU CHABLIS DE CHEZ SIMON ET BERTRAND DUVAL

Prendre une poêle avec cloche
Couper finement un bon lit d'échalotes
Ajouter un excellent Chablis
Faire blondir les échalotes
Lorsque le mélange devient compact
Ajouter les andouillettes et les napper abondamment de
moutarde forte
Poivrer uniquement
Laisser mijoter environ 20 minutes a feu doux en rajoutant du vin si nécessaire
5 minutes avant de servir ajouter 3 bonnes cuillères de crème fraîche
Servir le même vin que vous avez utilisé pour la cuisson
Régalez-vous !

**FAUSSES BOUTEILLES : ATTENTION A L'ETIQUETTE****P. PARES (Source ALADIN 2003)**

On rencontre de plus en plus de faux, car depuis vingt ans, on assiste à une belle envolée des prix. Dans les années quatre-vingt, certaines bouteilles de bons Bordeaux ont été achetées pour seulement 6 Euros et peuvent aujourd'hui se revendre dix fois plus cher. Il est difficile de se protéger contre les faux. Au moins sachez qu'ils concernent toujours les mêmes vins, avant tout les grands bordeaux et les grands bourgognes, notamment le mythique Pétrus 1982 et, bien sûr, les faux Châteaux Yquem. Les détecter est beaucoup plus délicat quand il s'agit de bouteilles très anciennes. Les experts doivent alors faire des recherches documentaires, regarder les indications sur le bouchon si l'on peut ouvrir la bouteille, faire une dégustation si possible. Pour les bouteilles plus récentes, l'enquête s'avère un peu moins compliquée. Du côté de Christie's, l'expert Frédéric Guyot indique que "lorsqu'il y a un doute nous regardons à fond l'étiquette, et nous pouvons aussi découper la capsule. Il est clair que la valeur de la bouteille est alors diminuée, mais si l'on vend tout un lot, cela vaut la peine". Christie's a aussi l'habitude de nouer des contacts avec les propriétés. On peut remonter à deux, trois, voire quatre pré-acheteurs. Une bouteille sera envoyée à la propriété qui l'a produite. Elle est comparée à des bouteilles originales. "Et tout le monde y gagne, ajoute Frédéric Guyot. L'acheteur, bien sûr, mais aussi le vendeur, car il peut se retourner contre le négociant qui lui a vendu la bouteille"